Décision n° EI-2026-24 portant sur l'accréditation du Programme d'études de deuxième cycle (master) "Caritative Social Work", European Christian Academy, Jūrmala, Lettonie.

La Présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° INTER_2026_CONV2_ECA.

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 30 septembre 2026,

Décide :

Article 1er

Après avoir constaté que le programme d'études de deuxième cycle (master) "Caritative Social Work" délivré par European Christian Academy, Jūrmala, Lettonie, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

Critère 1 : la politique et la caractérisation de la formation

Le master en travail social caritatif se distingue par l'excellence de sa politique pédagogique et de son orientation. Il s'agit d'un programme complet et bien structuré, articulé autour de deux approches complémentaires : le travail social caritatif et le travail social axé sur les problèmes. Grâce à un programme d'études avancé et interdisciplinaire, il forme des professionnels du travail social hautement qualifiés tout en préparant les diplômés à assumer des responsabilités de direction et de gestion au sein d'organisations de services sociaux, par le biais d'une combinaison de cours de niveau avancé, d'une formation à la recherche et de deux stages sur le terrain encadrés par des professionnels. Le programme offre également une base solide pour les études doctorales grâce à un enseignement axé sur la recherche et aux partenariats de l'Académie avec des universités internationales. Le comité encourage l'Académie à poursuivre la formalisation de son réseau d'anciens élèves et à renforcer son environnement de recherche en analysant les facteurs qui limitent actuellement les inscriptions en doctorat et en identifiant des mesures incitatives appropriées pour soutenir les futurs doctorants. En outre, compte tenu de la forte orientation internationale de l'Académie, l'introduction de cours ou de modules facultatifs en anglais améliorerait encore l'accès des étudiants aux débats scientifiques internationaux et renforcerait la dimension internationale du programme.

Critère 2 : l'organisation pédagogique de la formation

Le master en travail social caritatif offre un excellent cadre pédagogique qui prépare efficacement les diplômés à une pratique professionnelle de haut niveau et à des fonctions de direction dans le secteur du travail social. L'intégration cohérente de la recherche, de l'expérience professionnelle et de l'apprentissage réflexif permet aux étudiants de développer des compétences avancées étroitement liées aux réalités de la pratique. L'approche pédagogique de l'ECA en matière de travail social caritatif se distingue en outre par la théologie intégrative et l'anthropologie patristique, qui fournissent un cadre permettant d'analyser des situations sociales complexes et de soutenir des interventions centrées sur le client. La coopération internationale et la participation à des réseaux universitaires et professionnels européens renforcent encore davantage le programme en reliant l'enseignement et la recherche aux évolutions contemporaines du travail social.

Critère 3 : le parcours des étudiants de la formation

Le programme de master en travail social caritatif affiche d'excellents résultats en matière de parcours des étudiants. Il est largement reconnu en Lettonie par les employeurs et les professionnels pour la qualité de son enseignement, son approche interdisciplinaire distinctive, l'accompagnement personnalisé offert aux étudiants et ses excellents résultats professionnels. Son programme d'études, sa rigueur méthodologique, son orientation vers la recherche, ses stages sur le terrain encadrés par des professionnels, sa coopération internationale et son approche centrée sur l'étudiant en font un programme de grande qualité, particulièrement bien adapté aux professionnels expérimentés souhaitant approfondir leur pratique, renforcer leur approche centrée sur la personne et faire évoluer leur carrière vers des postes de direction ou la recherche de haut niveau. Le jury souligne également la solide réputation des diplômés du programme, qui sont reconnus par les employeurs pour leurs compétences professionnelles, leur pratique réflexive et leur résilience dans des environnements exigeants du travail social. S'appuyant sur ces atouts, l'Académie est encouragée à formaliser davantage son réseau d'anciens élèves afin de renforcer le suivi des diplômés, le réseautage professionnel et la promotion du programme. Compte tenu de la forte orientation internationale de l'Académie, celle-ci pourrait également renforcer les compétences internationales des étudiants en introduisant des cours ou des modules facultatifs en anglais au sein du programme d'études.

Critère 4 : le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le programme fait preuve d'un excellent niveau de performance en matière de gestion académique et d'amélioration continue des programmes. Sa gouvernance est transparente et participative, soutenue par un système d'assurance qualité abouti qui est efficacement intégré au fonctionnement quotidien de l'Académie, sans se limiter aux procédures d'accréditation formelles existantes. L'un des atouts particulièrement remarquables réside dans la culture organisationnelle collégiale de l'Académie, caractérisée par un personnel très engagé, une collaboration étroite et une implication active des étudiants et des acteurs professionnels dans l'élaboration des programmes. Les processus d'assurance qualité traduisent manifestement les retours d'expérience en améliorations concrètes des programmes d'études, reflétant ainsi une véritable culture d'amélioration continue. Le jury d'experts encourage néanmoins l'Académie à continuer de prêter attention à la charge de travail et au bien-être du personnel, tout en formalisant davantage la planification de la relève et les modalités de gouvernance afin de garantir la pérennité à long terme de ce modèle organisationnel couronné de succès.

Article 2

Le programme d'études de deuxième cycle (master) “Caritative Social Work” délivré par European Christian Academy, Jūrmala, Lettonie est accrédité pour une durée de cinq ans, à compter de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Assurer la pérennité à long terme des programmes en planifiant la succession de l’actuelle rectrice, notamment afin de préserver les réseaux qu’elle a mis en place autour de l’Académie et de ses programmes d’études.
- Renforcer l’environnement de recherche en menant une analyse stratégique des facteurs limitant les inscriptions en doctorat et en identifiant les mesures incitatives et les partenariats appropriés pour soutenir les futurs doctorants et garantir leur contribution à la recherche dans le domaine du travail social.
- Formaliser et structurer davantage le réseau des anciens étudiants afin de renforcer le suivi des diplômés, le réseautage professionnel et la collecte systématique de retours d’expérience en vue de l’amélioration continue des programmes.
- Renforcer la visibilité externe du programme en développant une stratégie de communication institutionnelle plus structurée et en réduisant la dépendance vis-à-vis des canaux de communication personnels des membres du personnel.
- Introduire des cours ou modules facultatifs en anglais afin de faciliter l’accès des étudiants à la littérature scientifique internationale, à la collaboration en matière de recherche et aux échanges universitaires internationaux.
- Encourager une plus grande diversification géographique de la mobilité Erasmus+, en tirant davantage parti du vaste réseau de partenaires internationaux de l’Académie.
- Harmoniser les critères d’admission dans l’ensemble des documents officiels et des canaux de communication afin de garantir la transparence et d’éviter toute confusion chez les candidats potentiels.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l’évaluation de la recherche et de l’enseignement supérieur.

Fait à Paris, 30 septembre 2026

La présidente

signée

Coralie CHEVALLIER